

Rue des Belles-Feuilles

N° 22 / Décembre 2023



Dans ce numéro :

Michel COHU et toute l'équipe d'A.R.B.R.E.S. 28 & Environnement



Très bonnes fêtes de Noël 2023 1

Gros plan sur la COP 28 2

Semaine de l'Arbre en Eure-et-Loir 3

UE / Emissions polluantes 4

UE / Energie éolienne 4

UE / Gaz et hydrogène 4

ONU / Pollution plastique 4



souhaitent un **Joyeux Noël** et de bonnes fêtes de fin d'année à tous les adhérent(e)s et sympathisant(e)s et encouragent tous les amateurs de nature à faire fleurir leurs projets en 2024.

« On ne subit pas l'avenir, on le construit » | Georges Bernanos
« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »
Antoine de Saint-Exupéry



Et si on parlait de la planète ? Une COP28 en demi-teinte

Même si l'avenir de notre monde ne dépend pas uniquement – loin s'en faut – des « grands-messes » internationales, celles-ci permettent de mesurer la réceptivité et la bonne volonté des dirigeants de la planète.

Si l'abandon des énergies fossiles n'a finalement pas pu être acté, notons tout de même que 116 pays (hors Chine, Inde et Russie !) ont pris l'engagement de tripler les capacités d'énergies renouvelables dans le monde, à l'horizon 2030 (voir p. 2).



Dans le cadre de la défense du patrimoine forestier de notre territoire, A.R.B.R.E.S. 28 & Environnement se félicite de pouvoir compter sur le soutien du Conseil départemental d'Eure-et-Loir et l'en remercie.

Libre expression :

« Si, en Europe, la forêt a doublé de surface au cours du dernier siècle et demi grâce à l'essor du charbon et du pétrole, a-t-on conscience que la plupart de nos chocolats de Noël ont contribué à son recul inexorable en Afrique ou en Amérique ? »
Bruno Navez, consultant forestier / La Réunion



Sur notre agenda 2024 :

- 14 janvier / **Cloyes les Trois Rivières** / Projection de film (Arbres remarquables)

- 24 février / **Perche-en-Nocé** (siège du PNR Perche) / Projection de film (Arbres remarquables)



Et si on parlait de la planète ? Une COP28 en demi-teinte

Le contexte

A l'occasion de ce premier bilan mondial dans le cadre de l'Accord de Paris, il est apparu que le monde n'est actuellement pas sur la bonne voie pour réduire les émissions au niveau qui serait nécessaire pour limiter l'augmentation de la température à 1,5° Celsius.

La méthode

Les Parties ont convenu d'une voie à suivre pour se remettre sur la bonne voie, notamment par le biais d'un processus visant à aligner les objectifs et mesures nationaux sur l'Accord de Paris. Les Parties devraient donc soumettre leurs contributions, déterminées au niveau national (NDC) à l'horizon 2035, d'ici à la COP30 (qui aura lieu dans deux ans), et celles-ci devraient être alignées sur les meilleures données scientifiques disponibles à ce moment-là.

L'objectif

Réduire les émissions de 43 % d'ici à 2030 afin de parvenir au « zéro émission nette » à l'horizon 2050. (Pour mémoire, les pays du G7 et du G20 produisent 80 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.)

Le volet énergétique

Les parties ont convenu d'accélérer la transition vers l'abandon des combustibles fossiles au cours de cette décennie, en supprimant progressivement, dès que possible, les subventions qui encouragent leur utilisation si elles ne répondent pas à la pauvreté énergétique ou ne visent pas une transition juste.

L'accord signé le 2 décembre prévoit le triplement des capacités d'énergies renouvelables dans le monde, à l'horizon 2030, Ces pays se sont engagés à « travailler ensemble » en vue de porter les capacités mondiales d'énergies renouvelables (éoliennes, solaire, hydro-électricité...) à 11.000 gigawatts (GW) à cet horizon, contre environ 3 400 GW aujourd'hui, en prenant en compte « les différents points de départ et contextes locaux des différentes nations.

Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, ces capacités mondiales d'énergies renouvelables sont pour l'instant dominées par l'hydraulique (37 %) et par le solaire (31 %).

Les pays ont également promis de doubler le rythme annuel de progression de l'efficacité énergétique jusqu'en 2030, de 2 % à 4 %. Ces engagements n'ont toutefois pas de valeur contraignante.



Le volet agricole

Des financements massifs ont été annoncés par les Etats-Unis, les Emirats arabes unis et l'Allemagne pour aider l'agriculture à s'adapter aux défis climatiques.

L'Allemagne a promis 100 M€ pour la protection de la forêt au Brésil et le développement durable de l'agriculture sur les terres dégradées. Etats-Unis et Emirats arabes unis ont annoncé investir 9 MM\$ supplémentaires dans la Mission d'innovation agricole pour le climat.

Lancée il y a deux ans à Glasgow, cette initiative conjointe des deux Etats dispose à présent de 17 MM\$ pour investir dans l'innovation des systèmes agricoles et alimentaires.

L'agriculture, qui représente 23% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (élevage et à utilisation d'engrais), est l'une des premières victimes du réchauffement climatique.

Le volet financier

Pour parvenir à lutter efficacement contre le réchauffement climatique, la Commission européenne estime qu'il faudrait réunir un fonds de 100 MM\$ cette année. À ce jour, l'Europe contribue à hauteur de plus de 270 M\$. Au cours des deux prochaines années, l'UE investira 2,3 MM€ pour soutenir une transition mondiale vers une énergie propre.

Fonds « Pertes & Dommages » : l'UE a apporté une contribution significative à l'adoption et à la mise en œuvre de ce nouveau fonds. A ce titre, l'UE et ses États membres ont apporté plus de 400 M€, soit plus des deux tiers des promesses de financement initiales.

Semaine de l'Arbre 2023 : un florilège d'animations tout public

Saint-Éman : le « chêne de Louis XIV » à l'honneur !

Outre la source du Loir et une belle église du XVI^e siècle, le village de Saint-Éman, pittoresque commune proche d'Illiers-Combray, s'enorgueillit de la présence sur son territoire d'un majestueux chêne têtard (voir ci-dessous) qui serait vieux de 350 ans. L'association locale « Histoire & Patrimoine », qui a fait inscrire ce magnifique sujet à l'inventaire départemental, en a organisé le 26 novembre la « visite-découverte », en partenariat avec ARBRES 28 & Environnement.



Auneau-Bleury -Saint-Symphorien : une « Semaine de l'Arbre » inédite ! (13-18 novembre)



SIGNATURE. Les responsables d'Arbres 28 lors de la signature avec Jean-Luc Ducerf, maire (au centre) et Fabienne Hardy, chargée du patrimoine et tourisme.

En clôture d'une semaine riche de deux expositions, de la présentation de sculptures de Laurent Rousselle et de la projection de films dédiés à la beauté des arbres, J.Luc Ducerf, Maire, et Fabienne Hardy, élue « Patrimoine et Histoire », ont engagé la commune à « trouver un équilibre entre la sauvegarde forestière et l'exploitation des bois par l'homme », à travers la signature de la DDA, en présence de Louis Vallin, VP national d'ARBRES et Michel Cohu, Président ARBRES 28.



Signature de la Déclaration des Droits de l'Arbre à l'école de Nogent-sur-Eure par (de droite à gauche) Pascal Leclair, Maire, et Michel Cohu, Président d'Arbres 28 et Environnement, présence de Christelle Berthelot, professeur des écoles, Jocelyne Jamois, conseillère municipale, Guy Lallement, membre du CA d'Arbres 28 et Romain Segouin (debout), employé communal.



ARBRE. Les élèves de CP ont planté un noyer pour symboliser la signature de la déclaration des droits de l'arbre.



ENVIRONNEMENT. Chaque enfant a mis sa pelletée au pied de l'arbre planté.

Pour l'amour des arbres, les enfants s'engagent !

23 novembre (Nogent s/ Eure) (ci-contre, en haut et ci-dessus)

A l'occasion de la signature de la DDA (Déclaration des Droits de l'Arbre) (voir ci-dessus), les élèves de CP ont planté un arbre dans leur potager, juste derrière l'école et la mairie. Un noyer, arbre symbole de l'intelligence... et d'un engagement sur le long-terme. Comme le souligne en effet Pascal Leclair, Maire de la commune : « *Sans arbre, on ne peut pas vivre. Il faut que nous soyons unis pour sauver les arbres.* » Photo : ER

27 novembre (Lèves) (ci-contre, en bas)

Plantation d'un pommier et d'un noyer par les élèves de l'école élémentaire Jules-Vallain, en présence notamment de Rémi Martial, Maire, Véronique Dénéchau, enseignante et Michel Cohu. Photo : ER

A.R.B.R.E.S. 28 & Environnement

C/O Mairie
3 Place de la Mairie
28120 NOGENT S/ EURE
Téléphone : 06 19 34 18 51
Courriel : contact@arbres28.org

« Ensemble, plantons
un arbre pour
l'avenir ! »



Organisation

Président :
Michel COHU

Vice-Présidents :
Bertrand MONTHUIR
Gilles VAN PETEGHEM

entourés de :

Jean-Pierre BOMPARD

Josselyne BOMPARD

Bernard COTTIN

Anne-Lise DAVID

Sylvie DEPONDY

Guy LALLEMENT

Anna RODRIGUEZ

Dominique ROUZIES



Europe / Monde : progrès récents en faveur de la protection de l'environnement

Émissions polluantes des installations industrielles et des grands élevages intensifs :

Le texte européen en vigueur va être modernisé. La future loi couvrira des sources d'émissions supplémentaires, rendra les autorisations plus efficaces, réduira les coûts administratifs, augmentera la transparence et soutiendra davantage les technologies de rupture et d'autres approches innovantes. (29 11 23)

Énergie éolienne : faire plus en se coordonnant mieux

La charte européenne récemment adoptée établit une série d'engagements volontaires pour le développement du secteur. Les signataires se sont engagés à garantir un pipeline de projets prévisibles, à améliorer la conception des enchères et à accroître la capacité de fabrication dans l'UE. Ils veilleront également à ce que gouvernance, produits, services et processus commerciaux soient conformes à des normes qualitatives élevées en matière d'environnement, d'innovation, de travail et de cybersécurité. 21 États membres (dont la France) se sont également engagés volontairement à accroître leur capacité éolienne au cours des trois prochaines années. (19 12 23)

France, République du Congo et Union européenne ont lancé, le 2 décembre 2023, un partenariat d'un montant initial de 50 M\$ pour la préservation des écosystèmes forestiers. Ce partenariat a pour ambition de soutenir les engagements du Congo en faveur de la protection de la biodiversité, du climat et de la lutte contre la déforestation à travers des plantations forestières et agroforestières.

Décarboner le marché du gaz et promouvoir l'usage de l'hydrogène : les dernières avancées

L'accord conclu le 8 décembre facilitera l'adoption de gaz renouvelables et à faible teneur en carbone, y compris l'hydrogène, tout en garantissant la sécurité de l'approvisionnement et l'accessibilité abordable de l'énergie pour tous les citoyens de l'UE. La décarbonisation du secteur gazier et la création d'un marché de l'hydrogène contribueront à réduire les émissions dans les secteurs à forte émission et soutiendront la compétitivité industrielle des pays européens. Cet accord aidera l'UE à renforcer son indépendance énergétique et à réduire davantage les importations de combustibles fossiles en provenance de Russie. (08 12 23)

Lutte contre la pollution plastique : vers un nouvel instrument mondial piloté par l'ONU

Le processus menant à un accord mondial juridiquement contraignant dans ce domaine, lancé en mars 2022, est entré fin novembre dans une phase plus avancée. Et devrait déboucher au printemps prochain. Le futur traité doit couvrir l'ensemble du cycle de vie des plastiques afin de mettre fin à la pollution plastique d'ici à 2040. (21 11 23)